



Mouroux
pour vous



ENGAGÉE DEPUIS PLUS DE **10 ANS** AUX CÔTÉS DE VOS **PROJETS IMMOBILIERS** !

Vous voulez **VENDRE OU ACHETER** sur notre commune ? Avec bienveillance et expérience, je me plie en quatre pour le **bien de votre bien**.



Avis de valeur offert

Fort ancrage local

Suivi personnalisé

98% de clients satisfaits¹

Téléchargez
ma **CARTE DE
VISITE VIRTUELLE !**



Lucie **LOPES**

06 26 18 81 66

iadfrance.fr



Votre professionnelle de l'immobilier
sur **MOUROUX** et environs



M. Michel SAINT-MARTIN

éditorial

**Chères Mourousiennes,
Chers Mourousiens,**

**En ce début d'année 2024, mon équipe et moi
vous adressons nos meilleurs vœux pour vous et
vos proches.**

L'année 2023 a permis la fin des travaux de l'école élémentaire Odette et Edouard BLED. La rentrée scolaire de septembre s'est déroulée sans encombre. Les enseignantes et les élèves ont pris possession de six classes sur huit classes. L'école Fernand Picot possède maintenant 5 classes disponibles.

Les travaux pour la réalisation des passerelles au-dessus du Grand Morin vont débuter courant mars, ils dureront de 6 à 9 mois. La circulation sera peu impactée sur le pont routier.

Mouroux se devait de posséder un terrain de tennis couvert. En collaboration avec le club de tennis, il verra le jour en milieu de cette d'année.

La révision du PLU entre dans sa phase concrète, après le vote du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en décembre. Les zonages et le règlement seront étudiés dans le premier trimestre, pour une enquête publique au milieu de cette année et une approbation définitive fin d'année. Un registre est disponible en Mairie, pour toutes demandes.

Le nouveau centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) rue de la Mardotte ouvrira avant la fin de l'année.

Le syndicat des eaux (S2E77) a entrepris de grands travaux sur la commune : la création d'un nouveau château d'eau, le renouvellement d'une grosse conduite d'eau (du hameau des Courrois à Coubertin) et bientôt dans la rue de Giremou-tiers. Ces travaux sont nécessaires pour améliorer la distribution de l'eau pour les années à venir.

Toutes ces futures réalisations sont le fruit de l'implication des élus pour améliorer l'environnement des mourousiens, et préparer l'évolution inévitable de l'urbanisation, de protéger vos conditions de vie et votre environnement. A travers les pages de ce numéro, vous prendrez connaissance des travaux réalisés, des actions et des moments de convivialité qui se sont déroulés en cette année 2023.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour 2024.

**Votre Maire,
Michel SAINT-MARTIN**

sommaire

- 01 ÉDITORIAL
- 02 RÉTROSPECTIVE
- 06 ENFANCE, SCOLARITÉ ET PÉRISCOLAIRE
- 07 TRAVAUX, VOIRIE ET ASSAINISSEMENT
- 09 SÉCURITÉ, TRANSPORTS ET CÉRÉMONIES
- 10 SOLIDARITÉ ACTION SOCIALE
- 12 ÉCONOMIE
- 15 ENVIRONNEMENT
- 16 ASSOCIATIONS
- 21 AGENDA
- 21 INFORMATIONS MUNICIPALES
- 21 COMMERCES
- 23 ÉTAT CIVIL
- 24 IDÉES PRATIQUES
- 24 MOT DE L'OPPOSITION

Directeur de publication : Mairie de Mouroux
Rédaction : Mairie de Mouroux
Photos : Mairie de Mouroux, Anne-Sylvaine Sexe, Adobe Stock
Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication
Z.I. Secteur C7 Allée des Informaticiens - CS 30075
06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389 - Site Web : www.mediaplus.com.fr
E-Mail : contact@mediaplus.com.fr
Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication
Dépot Légal : 2024



Vie municipale



Rétrospective 2023

Janvier



14 janvier - Fête St Vincent - P'tits Loups



27 janvier - Nouveaux arrivants, médaillés du travail.

Février



05 Février
Loto - Tennis



11 Février
Concert - GH
Evènements

Mars



11 mars - Théâtre - Les Indociles



18 mars - Soirée fluo - Tennis



11 mars - Carnaval - P'tits Loups



19 mars - Loto - Foot

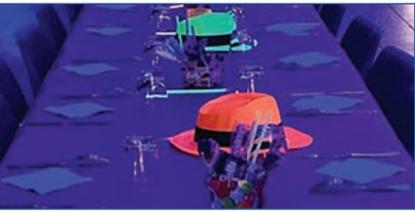
Avril



09 avril - Chasse aux oeufs - 1000 pattes



15 avril - Choralies



22 avril - Soirée année 80 - P'tits loups



16 avril - Brocante



22 avril - Concours Obéissance - entente cynophile

Vie municipale

Mai



07 mai - Brocante - P'tits loups



08 mai - Commémoration



28 mai - Mémorial Day



14 mai - Tournoi - Tennis de table



27-28 mai - Concours Ring - entente cynophile

Juin



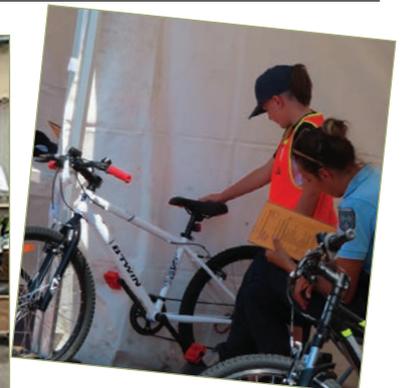
02 juin - kermesse École du Moulin - P'tits Loups



03-04 juin - Expo arts plastiques



10 juin - Festival écologie - C'est déjà ça



14 juin - Prévention routière



03 juin - Fête des voisins - P'tits loups



17 juin - Foulée des p'tits mourousiens



21 juin - Fête de la musique



18 juin - Commémoration



04 juin - Fête de la nature



09 juin - Kermesse École Gouzy - P'tits Loups



Juin - Visite à Zakrzewo



23 juin - Soirée des cm2

Vie municipale



Rétrospective 2023

Juillet



02 juillet - Courses cyclistes - Cercle Cycliste Coulommiers



13 juillet - Feux d'artifice



09 juillet - Concours pêche - La Loche

Août



19 août - Cinéma en plein-air



30 août - Olympiade culturelle



27 août - Commémoration

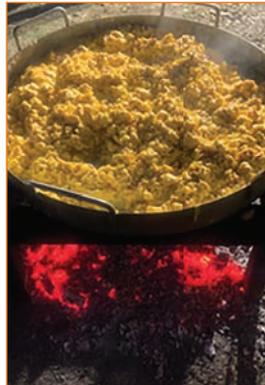
Septembre



03 septembre - Concours de pêche - La Loche



09 septembre - Forum association



16 septembre - Omelette géante - P'tits loups



17 septembre - Brocante



24 septembre - Foulée rose



30 septembre - Bal country - P'tits Loups



30 septembre - Journée des familles - C'est déjà ça

Octobre



07 octobre - Pétanque - Foot



08 octobre - Bourse vêtements - P'tits Loups



28 octobre - Défilé halloween - P'tits Loups

Idées pratiques

Novembre



1^{er} novembre
Cérémonie mémoire aux morts pour la France



04- novembre - Halloween - 1000 pattes



18 et 19 novembre - Théâtre - Music Créations



25 novembre - Repas des aînés



26 novembre - Téléthon - Tennis

Décembre



02 et 03 décembre - Bourse aux jouets - P'tits Loups



03 décembre - Marché de Noël

Vie municipale

➤ Enfance, Scolarité et Péri-scolaire

Pour leur plus grand plaisir, les enfants accueillis sur la structure des Chicotets, du Moulin, du Liéton et de O. et E. Bled ont pu confectionner de jolies décorations afin d'habiller des sapins exposés dans la salle des jeunes, lors du marché de Noël du 3 décembre 2023.



Spectacles des scolaires 2023

Tous les enfants de nos 5 écoles ont participé aux spectacles choisis par leurs enseignants et offerts par la Municipalité.

Les enfants étaient ravis de ce moment tant attendu.



Et « Mission Impossible pour Père Noël ».

Les enfants de l'école des Chicotets

Les élèves des classes petits/grands de Sylvie et Fanny ont fabriqué un décor féérique qu'ils ont installé dans leur hall d'accueil : des petites maisons en carton s'illuminent au gré de la lumière du jour pour le plus grand plaisir des enfants.

Ils ont également créé, avec l'aide de Jessica et Sabrina leurs ATSEM, des chaussettes de Noël, des suspensions étoilées et des casse noisettes superbes.

Bravo les enfants !



Travaux, Voirie et Assainissement

Défense incendie

La commune poursuit l'amélioration de sa défense incendie.

Après la rue des Lombards, une bache incendie d'une capacité de 120 M³ vient d'être installée, rue des Craboches.

Coût : 24 058 € HT



Création d'un parking rue des Lilas Capacité 10 places, 1 place Personne à Mobilité Réduite (PMR) ainsi qu'un emplacement cycles.

Coût : 45 675 € HT



Eclairage public

Dans le cadre du programme de modernisation des équipements d'éclairage public (programme 2023) des Parrichets, la commune a été lauréate au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires « Fonds vert ».

Fruit d'un travail collaboratif entre les services de l'État, de la commune et du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne SDESM, la subvention « Fonds vert » permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse et d'économie énergétique.

Il s'agit de 61 points lumineux remplacés par des technologies LED 2700K avec une économie de consommation électrique de plus de 70%.

Action financée par l'Etat : 20.805 € soit 50% du montant des travaux de 41.610€ HT

Voirie

Réfection totale de la rue de la Quenouille avec mise en place de bordure de part et d'autre de la chaussée. La rue est désormais en sens unique dans le sens, rue de Giremoutiers vers la rue de la Croix des Grés.

Coût : 124 761 € HT



Rue de Giremoutiers La capacité du nouveau château d'eau de voisins ayant été augmentée, les conduites d'eau de la rue de Giremoutiers ne sont plus adaptées. Des travaux de remplacement sont donc prévus été 2024. La route sera barrée et la circulation déviée pendant les travaux.



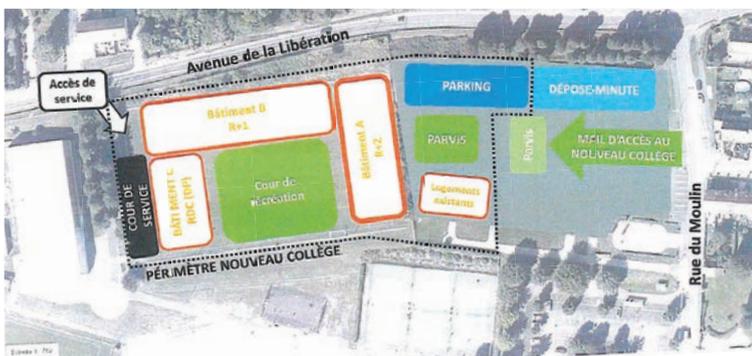
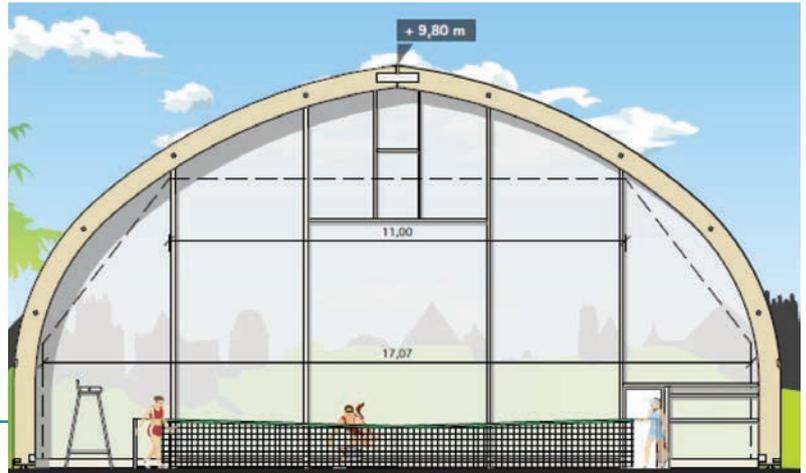
Vie municipale

Travaux, Voirie et Assainissement

Bâtiment

A l'été 2024, la commune aura un terrain de tennis couvert. Le club de tennis en développement constant doit louer de notre commune. Cette nouvelle installation permettra de libérer des créneaux d'utilisation du gymnase qui seront utilisés par d'autres associations.

Coût prévisionnel : 450 000 HT. Des demandes de subventions seront déposées auprès de la Région et de la Fédération Française de Tennis.



Collège

Devant la saturation du collège actuel, le Département a décidé de construire **un nouveau bâtiment d'une capacité de 550 places sur le terrain de foot adjacent.**

La commune accompagne le projet :

Cession pour 1 € symbolique du foncier.

Une réflexion est en cours avec le Club de football afin de déplacer le terrain sur un autre secteur.

Travaux réalisés par nos agents communaux

Création d'un vestiaire dans les locaux de la police municipale. Sol, peinture et électricité réalisés par nos agents.
Construction de 2 chalets et de décorations de Noël.
Nettoyage des avaloirs d'eau pluviales et des fossés.
Remplacement de 60 panneaux de signalisation routiers.
Entretien du cimetière.



➤ Sécurité, transports et cérémonies

Police Municipale



Les trottinettes électriques sont désormais interdites aux moins de 14 ans. Un décret publié au J.O. le 1^{er} septembre 2023 a relevé à 14 ans l'âge minimum pour les conduire.

Après le départ d'un de nos Policiers Municipaux, nous avons procédé au recrutement d'un nouvel agent, Anthony.

Nouveau rappel sur le respect de la limitation de vitesse dans nos rues, attention les contrôles vont s'intensifier.

Vigilance durant cette période à l'intoxication au monoxyde de carbone.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

www.inpes.santat.fr
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

Cérémonies :

Samedi 11 novembre, en présence des élus de la commune et des anciens combattants, un hommage a été rendu au centenaire de la flamme du soldat inconnu (allumée pour la première fois en 1923).

Les enfants des écoles Fernand Picot, Odette et Édouard Bled et Roger Gouzy, ont été nombreux à venir chanter magnifiquement « la Marseillaise ». Un grand merci à eux ainsi qu'à leurs enseignantes et à leurs parents pour leur implication.

Nous tenons à souligner la présence de deux jeunes mourousiennes qui font leur SNU (Service National Universel).

Nous sommes heureux de voir que nos enfants favorisent le sentiment d'unité nationale autour des valeurs communes de citoyenneté, d'engagement et de cohésion sociale.

Merci aux jeunes Sapeurs-Pompiers de Coulommiers pour leur présence.

Nous avons également commémoré la mort du Général de Gaulle, le 9 novembre et le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre dernier.

Merci à tous d'avoir été présents pour ce devoir de mémoire.



Vie municipale

➤ CCAS - Action Sociale

Le repas des aînés et la remise des colis

Cette année, pour la première fois, compte tenu du contexte économique, nous n'avons pu offrir à nos aînés le repas et le colis. Je les remercie chaleureusement car ils ont tous montré beaucoup de compréhension à ce sujet.

Le repas dansant pour nos aînés s'est déroulé le samedi 25 novembre 2023.

Le DJ Micka avec son répertoire varié a fait danser l'assemblée sur des musiques entraînantes, et a animé un quizz musical, tout cela autour d'un bon repas concocté par le restaurant « La Chaumière ».

À cette occasion Mme KUDRA Alfreda et M. LEGOUGE Marcel, les doyens présents, ont été mis à l'honneur et ont reçu un petit présent de la part du CCAS remis par M. Le Maire et son adjointe au CCAS, Mme VAN WYMEERSCH.

Saluons le travail effectué par les services techniques, le CCAS, les bénévoles pour que cette journée festive soit une belle réussite.

Informations :

Le permis de conduire est une condition nécessaire et souvent indispensable à l'obtention d'un emploi ou d'une formation.

L'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous. Cette obtention contribue, en outre, à la lutte contre l'insécurité routière.

Pour cela, le CCAS proposera, en 2024, une aide financière sous condition de ressources, afin d'aider les personnes qui le nécessitent, à accéder à ce sésame.

Pour les aînés qui avaient opté pour le repas et le colis, la remise des colis s'est déroulée à l'issue de cette belle journée.

Pour ceux qui avaient opté pour le colis, ils ont ainsi pu retirer leur colis dès le lundi 4 et le mardi 5 décembre. Une livraison à domicile a permis aux personnes à mobilité réduite de se voir apporter leur présent avant les fêtes à leur domicile. Merci aux bénévoles du CCAS !

Les retardataires ont pu obtenir leur colis jusqu'au 31 janvier 2024 auprès du CCAS (Tél : 01.64.03.89.46)

Comme l'an passé, le mercredi 6 décembre, Mme VAN WYMEERSCH et Mme VERAGEN du CCAS se sont rendues dans la résidence Marianne avenue du Mal. Leclerc afin de remettre les colis aux résidents à l'occasion d'un agréable goûter patronné par Saint Nicolas. **Nous souhaitons la bienvenue à Leslie au CCAS, qui a remplacé Gaëlle, le 11 décembre dernier.**

Vous serez tenus informés par voie d'affichage, par Facebook «Mouroux et ses hameaux», et par les panneaux lumineux du démarrage de cette opération que la commune est heureuse de proposer à ses administrés.



Rappels :

Vous êtes une personne seule ou bien vous connaissez une personne seule âgée de plus de 65 ans et dont les revenus annuels ne dépassent pas 8.000€, vous pouvez bénéficier d'une aide alimentaire. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au CCAS 01.64.03.89.46.

La friperie, ouverte à tous, vous propose, tous les 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h30, 16 place de la mairie, la vente pour 0,50 ou 1 € de vêtements adultes, enfants, jouets, vaisselle.

Mouroux CCAS
FRIPERIE

Vente de vêtements
enfants/adultes, vaisselle...

Prix : 0,50 cts et 1 €

Ouvert le 1^{er} samedi
de chaque mois - 9h/12h30

Ouvert à tous !

16 Place de la Mairie - à côté de la Poste



Informations utiles

Le CCAS vous aide dans vos démarches (sur rendez-vous uniquement) :

- > **Handicap** : Carte Mobilité Inclusion (parking pour handicapés, priorité dans certaines situations), Allocation Adulte Handicapé (AAH), Allocation d'Éducation pour l'Enfant Handicapé (AEEH), Prestation de compensation du handicap.
- > **Emploi** : Prime d'activité, Revenu de Solidarité Active (RSA).
- > **Santé** : Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMU), Aide Médicale d'État (AME).
- > **Perte d'autonomie** : Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), aide-ménagère pour les plus de 60 ans, aide sociale à l'hébergement, obligation alimentaire : contribution financière des descendants

dans le cas d'un placement d'un parent.

- > **Domiciliation administrative**
- > **Allocation de Solidarité aux personnes âgées** : Prestation mensuelle accordée aux retraités seuls ayant moins de 10.881,75 € bruts annuels et pour un couple, 16.893,94 € bruts annuels.
- > **Téléassistance** : Permet aux personnes isolées, par une simple pression sur un boîtier, de prévenir en cas de problème.
- > **Logement** : Demande de logement social, Fond de Solidarité pour le logement : aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées au logement (eau, électricité et téléphone) sous certaines conditions de ressources.

Le CCAS propose des aides aux personnes :

- > **Aide pendant les canicules** : les personnes de plus de 65 ans ou celles en situation de handicap, résidant sur Mouroux et isolées, peuvent s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel du CCAS. Nous assurerons un suivi en cas de déclenchement de l'alerte canicule par le Préfet, par différentes mesures (appels téléphoniques, visites à domicile, pièce réfrigérée à disposition,...)
- > **Secours financier ponctuel** : sous conditions de ressources pour certaines factures (électricité, eau, loyer,...)
- > **Bons alimentaires** : de 30 € d'octobre à avril pour les personnes âgées de plus de 65 ans, sous conditions de ressources.

> **Bon de chauffage** pour les personnes de plus de 65 ans, sous conditions de ressources.

> **Transport à la demande** : un véhicule vous emmène dans un rayon de 10km autour de Mouroux, au tarif de 1,90€ par déplacement. Accessible à tous les Mourousiens sur réservation 48h à l'avance **01.64.03.89.46**.

> **Friperie** : vente de vêtements, vaisselle de 0,50cts à 1€. Elle est ouverte le 1er samedi de chaque mois de 9h00 à 13h00, au 16 Place de la Mairie.

> **Colis de Noël (sur demande)** : pour les personnes âgées de 70 ans et plus.

> **Se retrouver** : autour du repas annuel pour les personnes âgées de 70 ans de plus.

20 solutions pour réduire sa consommation d'électricité Économies d'énergie et d'eau

Chaque foyer français possède en moyenne une centaine d'appareils électriques et électroniques. Gaspillages, suréquipement, manque d'entretien... alourdissent la facture. Quelques gestes peuvent faire la différence.

Éteindre les veilles

Des progrès importants ont été faits pour limiter la consommation des veilles : un règlement européen limite leur puissance à 0,5 W pour un certain nombre d'appareils. Elle reste cependant de 2 W pour les appareils connectés à Internet ou à des réseaux de données.

Éteindre les veilles peut permettre d'économiser jusqu'à 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude), soit plus de 100 € / an.

Garder en veille les équipements audiovisuels et informatiques, les appareils de cuisson et le petit électroménager (cafetière, machine à pain...) n'est pas très utile. Débrancher une machine expresso (qui contient une veille cachée) permet d'économiser 3 à 4 € par an.

Pour les lave-linge et lave-vaisselle, les veilles servent souvent à détection des fuites d'eau et il n'est pas judicieux de les déconnecter.

Le bon geste : utilisez des multiprises à interrupteur qui permettent de brancher plusieurs appareils et de les éteindre tous en même temps.

Des LED, oui mais pas pour la déco

Les lampes à LED consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat. C'est la meilleure solution d'éclairage domestique, à condition qu'elles durent plus de 20 000 heures et soient bien classées sur l'étiquette énergie.

Les lampes à LED permettent de jouer sur la teinte de la lumière pour créer des ambiances adaptées aux différentes pièces (cuisine, salon, chambre...). Préférez les blancs chauds de 2 700 à 3 500 kelvins pour le salon et les chambres et optez pour une lumière plus dynamique dans la cuisine ou la salle de bain (3 500 à 4 500 kelvins).

Attention à l'effet « LED de déco » qui apparaissent de plus en plus sur des meubles. Ces LED ne sont d'aucune utilité pour l'éclairage mais consomment pourtant de l'électricité.

Pour plus de conseils, consultez notre article « **Comment choisir ses ampoules ?** »

Ne pas laisser allumées de lumières inutiles

Éteignez les lumières en sortant d'une pièce.

Privilégiez les couleurs claires pour décorer votre intérieur (murs, sols, abats jour...) car elles réfléchissent mieux la lumière alors que les couleurs sombres l'absorbent.

Placez les canapés, bureaux près de fenêtres et profitez le plus longtemps possible de la lumière naturelle.

Privilégier le programme « Eco » du lave-linge et du lave-vaisselle

Le programme « Eco » permet d'économiser de l'eau et de l'énergie même si la durée du cycle est plus élevée. Le temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité.

Attention à ne pas confondre le programme « Eco » avec le programme rapide.

Laver sa vaisselle à 50 °C ou avec le programme Eco consomme jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif.

En n'utilisant que le programme Eco pour laver le linge, on peut économiser 15 % d'électricité. Et en choisissant le programme 30 °C, plus de 50 % d'électricité.

Attention cependant à faire fonctionner de temps en temps votre lave-linge avec un programme haute température pour éviter que le tuyau d'évacuation et le tambour ne s'encrassent (la lessive peut laisser des dépôts gras sur les surfaces surtout si on a tendance à surdoser).

Le programme « Eco », désormais noté « Eco 40-60 » sur les nouveaux lave-linge.

Ne faire fonctionner son lave-linge et lave-vaisselle que lorsqu'ils sont pleins

La demi-charge du lave-linge consomme moins d'eau mais tout autant d'électricité ! Attendez plutôt que le tambour soit rempli pour faire fonctionner votre appareil.

Chaque ménage français effectue environ 200 cycles de lavage par an. En remplissant mieux le tambour, on pourrait éviter 30 cycles et économiser environ 15 % d'électricité pour le lavage du linge

On se sert de son lave-vaisselle en moyenne 3 à 5 fois par semaine et 18 % des ménages l'utilisent même tous les jours. Autant le faire fonctionner uniquement s'il est plein.

Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge

Si vous le pouvez, laissez sécher votre linge à l'air libre. Malgré les progrès réalisés par les fabricants ces dernières années, le sèche-linge reste un appareil ménager gourmand en énergie (environ 200 kWh par an).

Astuce : pour faire fonctionner votre sèche-linge moins longtemps, essorez bien le linge dans le tambour du lave-linge. L'extraction mécanique de l'humidité est 100 fois plus économe que l'extraction thermique dans le sèche-linge.

Cuisiner économe

Quand vous couvrez les poêles et casseroles, la cuisson est plus rapide. Pour faire bouillir de l'eau ou cuire votre plat, mettre un couvercle permet de consommer 25 % d'énergie en moins.

En éteignant le four avant la fin de la cuisson, vous pouvez économiser 10 % d'électricité.

En remplaçant votre vieille bouilloire par une bouilloire à thermostat, vous pourrez choisir la température de chauffage de l'eau. En chauffant l'eau à 80 °C et non pas à 100 °C, vous pouvez économiser 25 % d'électricité.

Limiter la taille et la luminosité de la TV

Des téléviseurs toujours plus grands entrent dans les salons, mais ils consomment plus d'électricité : un téléviseur de 160 cm (diagonale) consomme autant que 3 ou 4 téléviseurs de 80 cm.

En diminuant la luminosité de la télévision manuellement ou par contrôle automatique, vous diminuerez la consommation électrique de votre appareil d'environ 25 %.

Ne pas laisser brancher les ordinateurs et consoles de jeux quand vous ne les utilisez pas

Souvent laissés en veille ou en pause, ces appareils consomment inutilement de l'électricité. Mieux vaut les éteindre complètement quand on ne s'en sert plus.

Éteindre la box quand vous n'en avez pas besoin

Une box reste souvent allumée 24 h sur 24 et peut consommer plus de 200 kWh par an, soit autant que le lave-linge.

Vous pouvez économiser environ 25 % de la consommation électrique de la box en l'éteignant la nuit.

Vie municipale

Pour tout nouvel achat, vérifier l'étiquette énergie

Les économies d'énergie réalisables avec les appareils les mieux classés sont loin d'être anecdotiques. Chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie. Sur la durée de vie d'un appareil, c'est important.

Le tableau ci-dessous vous permet de repérer rapidement les équipements les mieux classés et les moins bien classés sur l'étiquette énergie disponibles à la vente en magasin et en ligne. Avec la **nouvelle étiquette énergie** mise en place depuis le 1^{er} mars 2021, on ne trouve plus certains équipements en classe A.

Économiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'électricité !

Ne laissez pas le mitigeur en position intermédiaire. C'est de l'eau tiède qui est utilisée à chaque fois alors que pour laver les légumes, se laver les mains, rincer son éponge... l'eau froide convient bien.

Installez des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets. Une douchette économe peut vous permettre d'économiser jusqu'à 75 % d'eau.

Ne laissez pas fonctionner le ballon d'eau chaude en période d'absence prolongée.

Dans l'infographie « Chauffe-eau : comment éviter les surconsommations », retrouvez toutes les informations utiles pour réduire la consommation d'électricité de votre chauffe-eau.

Régler la température du ballon d'eau chaude électrique

Programmer la température à 55°, c'est assez pour limiter le développement de bactéries pathogènes et cela limite la consommation d'électricité nécessaire pour chauffer l'eau.

Calorifuger les tuyaux et le ballon d'eau chaude

En entourant le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant, vous évitez des pertes de chaleur. Le calorifugeage est d'autant plus nécessaire lorsque le ballon d'eau chaude est installé dans un endroit non chauffé (garage, sous-sol...) et que les points d'eau sont éloignés de du ballon d'eau chaude.

Maîtriser la température de chauffage des pièces

Il est inutile de chauffer toutes les pièces à la même température. Certaines pièces sont occupées toute la journée, mais d'autres, comme les chambres ou la salle de bain n'ont pas besoin d'une température élevée permanente. Chauffer à 19° dans les pièces à vivre, 17° dans les chambres, vous permettra de réduire votre consommation de chauffage.

Et pour plus d'efficacité, installez une régulation et une programmation du chauffage.

Bloquer les entrées d'air froid

Fermez les inserts de cheminées, les portes qui donnent sur des locaux non chauffés (sous-sol, cave, cellier...). Calfeutrez au besoin les portes, donnant sur l'extérieur ou sur des pièces non chauffées, avec des boudins pour bas de portes. En revanche, ne bouchez jamais les grilles de ventilation, elles sont essentielles pour maintenir une bonne qualité de l'air dans votre logement.

Baisser le chauffage en cas d'absence

Inutile de chauffer les pièces à la même température que si vous étiez là. Lors d'une absence pour la journée, baisser de quelques degrés la température de votre logement. Si vous vous absentez quelques jours, pensez à mettre votre système de chauffage en position hors gel.

Grâce à la programmation et à la régulation, vous pouvez adapter et anticiper vos besoins de chauffage. Certains systèmes connectés vous permettent même d'agir à distance.

Conserver la chaleur à l'intérieur

Fermer toujours vos volets dès que la nuit tombe et que les températures rafraichissent. Tirer les rideaux. Vous évitez ainsi que le froid rayonne dans le logement et l'ambiance de la pièce sera plus confortable sans avoir besoin de pousser le chauffage.

Lors de périodes de grand froid, gardez les volets fermés même en journée si vous n'êtes pas chez vous. Vous freinerez ainsi les déperditions de chaleur par les vitrages.

Installer un système d'appoint performant : le chauffage au bois

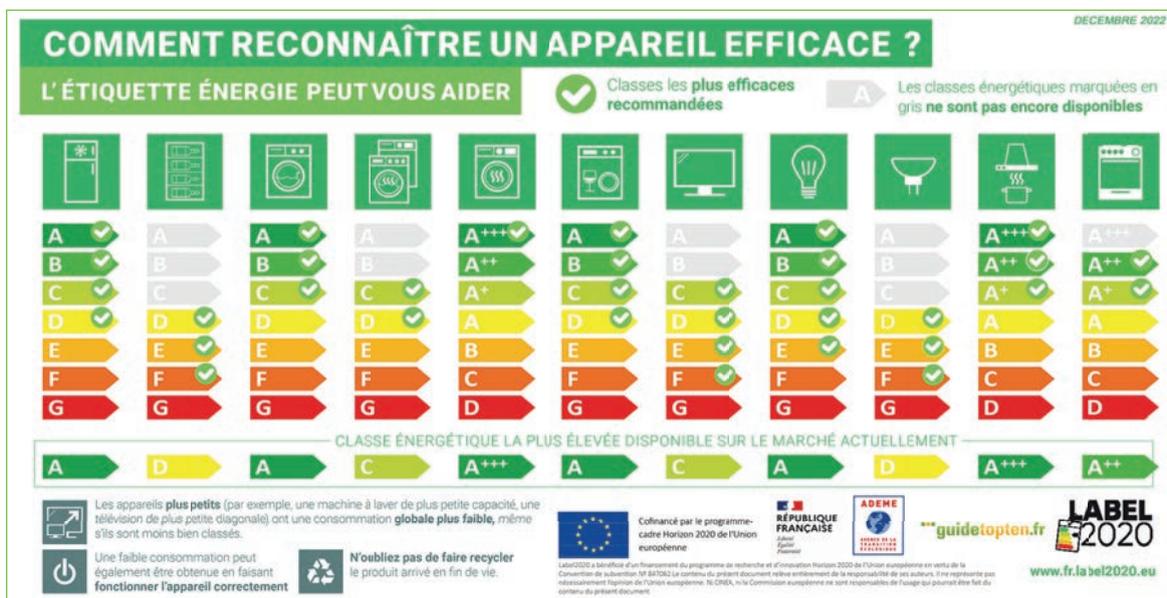
Il existe un large choix de poêles fonctionnent avec des bûches ou des granulés qui peuvent vous aider à diminuer votre facture d'électricité en chauffant une partie de votre logement.

Pour en savoir plus sur le chauffage au bois, consultez l'article « Le vrai/faux sur le chauffage au bois ».

Isoler davantage son logement

Alors que le chauffage représente 66 % de la consommation d'énergie des ménages, il est essentiel d'éviter autant que possible les déperditions de chaleur du logement. Pour diminuer les besoins de chauffage (et réduire donc les factures !) tout en gagnant en confort, la seule solution est de vivre dans un logement bien isolé.

La chaleur s'échappe principalement par le toit mais aussi par les murs, les planchers bas et les fenêtres. Découvrez toutes les solutions d'isolation dans l'article « Par où commencer les travaux de rénovation ? »



RECRUTE MECANICIENS POIDS LOURDS



**COULOMMIERS
POIDS LOURDS**

Réparateur agréé



2105 avenue du Général de Gaulle
77120 Mouroux
Tél. 01 64 03 27 03 - Fax : 01 64 65 16 72

Exploitation Forestière



KRASNIQI

*Vente de bois de chauffage
Élagage • Abattage
Débardage*

01 64 04 12 49

06 71 56 25 78



www.entreprise-krasniqi.webnode.fr



DE VOUS À NOUS,
LE PLUS BEAU DES CHEMINS



COLAS

COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, PARTICULIERS

**ACHETEZ VOS MATÉRIAUX
AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS,
AU PLUS PRÈS DE VOS CHANTIERS**

▶ SABLES, GRAVIERS, GRANULATS, ENROBÉS,
ÉMULSIONS...

▶ EN VRAC OU CONDITIONNÉS



AGENCE CHAUMES-EN-BRIE
ROUTE DE COULOMMIERS
77390 CHAUMES-EN-BRIE
01.64.42.54.90

Notre entreprise s'associe à
ses partenaires pour promouvoir
L'ECO-CITOYENNETE



Utilisation d'encres
écologiques



Papier issu de forêts
durablement gérées



Fabrication Française



MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication institutionnelle

➤ Environnement



Dépôts sauvages : ça peut coûter cher aux Mourousiens

La lutte contre les dépôts sauvages est un combat permanent. Depuis le début de la mandature, la lutte contre les dépôts sauvages dans l'espace public est l'une des mesures prioritaires du plan propreté. Malheureusement, certaines entreprises n'hésitent pas à faire de Mouroux un dépotoir.

Pour preuve, un dépôt sauvage de plaques fibrociment a été découvert, il y a quelques jours, dans la rue de l'Aérodrome (quartier Voisins). Afin de procéder au reconditionnement de ces plaques contenant de l'amiante, la Mairie a sollicité une entreprise spécialisée qui a exigé un montant de 5.952€ aux frais des Mourousiens.

Ce comportement irresponsable de nombreux contrevenants doit inciter les mourousiens et mourousiennes à la vigilance en appelant la police municipale en cas d'infraction constatée.

Est-il besoin de rappeler que le dépôt sauvage est une infraction qui peut faire l'objet de poursuites pénales.

**LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...
AGISSONS ENSEMBLE !**

STOP
aux dépôts
SAUVAGES



Après enquête de la Police Municipale, l'auteur de ce dépôt sauvage a été identifié.

Il a préféré venir ramasser ses déchets plutôt que de payer une amende à 1.500 € et la saisie de son véhicule.

Tri des déchets : Mouroux mauvais élève !

Le contrôle du tri des déchets effectué dans notre commune par la société SMITOM a révélé que de nombreux mourousiens et mourousiennes ne respectent pas les consignes.

En effet, il a été constaté lors de la collecte que des déchets ont été mélangés et déposés dans des bacs auxquels ils ne sont pas destinés. Le taux de refus de tri moyen est de 21.78 % au deuxième semestre 2023 sur le territoire. Il a été constaté que le taux de refus pour Mouroux est au-dessus de cette moyenne puisqu'il est de 22,67%.

En conséquence, il est demandé un effort à chacun d'entre-nous pour trier les déchets comme indiqué ci-dessus.

Vie associative

Associations

Nouveau au Café culturel « C'est déjà ça » Les rencontres "Mon asso"

Ces rencontres débutent au premier trimestre 2024, elles visent à promouvoir les associations de Mouroux et de tout le bassin de vie.

Le principe est simple: pendant 45 à 75 minutes, la scène du café culturel est à la disposition d'un ou de plusieurs membres de l'association et ceux-celles-ci ont carte blanche pour présenter leur historique, leurs activités, événements, projets, difficultés..., distribuer des flyers, des affiches. Un vidéo-projecteur et un écran sont également à disposition si l'association souhaite montrer des photos ou projeter des vidéos. La rencontre se termine de façon conviviale autour d'un verre avec les adhérents et le public.

Ces rencontres, destinées à présenter la diversité et la richesse de la vie associative du territoire, s'adressent à toutes les familles d'associations (culturelles, de loisirs, solidaire, d'éducation populaire, de parents d'élèves, sportives, etc).

Au programme prochainement :

- Les Voiles du Petit Pont : l'association de nautisme et d'initiation à la voile de la Ferté-sous-Jouarre
- Terroirs : l'association de promotion du patrimoine naturel et culturel local de Saint -Cyr-sur-Morin
- Adeva : l'association de protection de l'environnement de Pommeuse



Café culturel
Espace de Vie Sociale
C'est déjà ça

Allée Jean-Marc Fresc,
site de l'argenterie

Contact :
01.64.82.76.02
cafelibrairie@cestdejaca.fr

Entente cynophile



Vous venez d'acquérir ou d'adopter un chien, nous vous proposons de vous guider et répondre à vos questions. Nous accueillons toutes les races de chien.

Rdv Avenue de la libération (à côté du complexe sportif)

Contact : 01 64 04 31 42

Site internet : www.ententecynophilemouroux.fr

Education des chiots - Le samedi à 14h15

Education niveau brevet Obéissance
Samedi à 14h15 et Dimanche 9h15

Education des débutants
Le samedi à 14h30 et le dimanche à 10h00

Franck et Philippe et toute l'équipe sont heureux de vous accueillir tous les week-ends

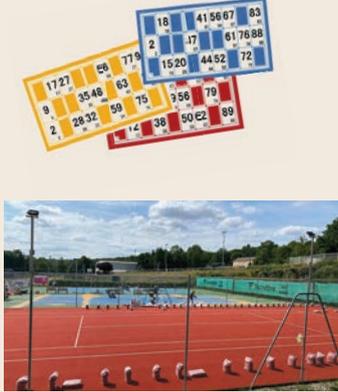


Tennis

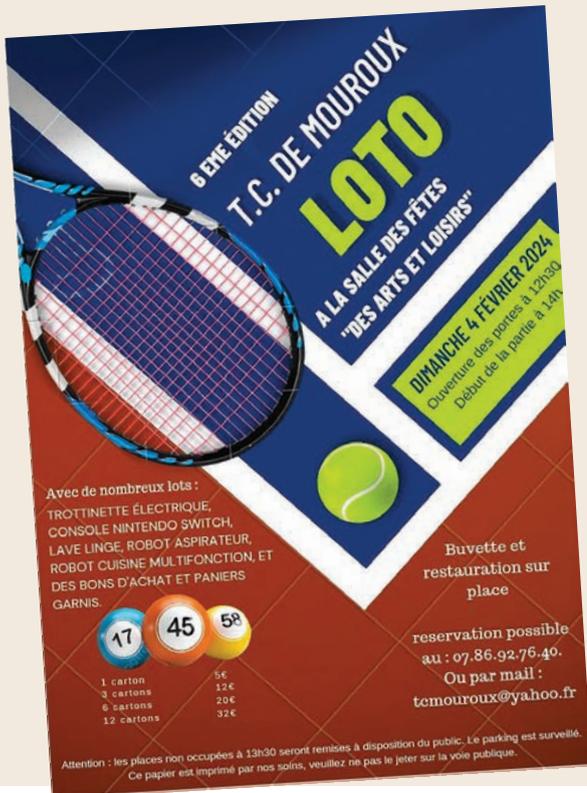
LOTO du tennis
le dimanche 4 février 2024
à la salle des Arts et Loisirs.
Ouverture des portes 12h30
Début de la partie 14h

De nombreux lots à gagner
buvette et restauration
sur place.

Réservation possible
au 07 86 92 76 40
ou tcmouroux@yahoo.fr



Réfection des terrains extérieurs financés par le club et la FFT

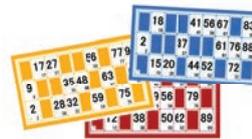


Vie associative

C.S. Football

LE LOTO organisé par le CS MOUROUX FOOTBALL aura lieu **le dimanche 3 mars 2024** à la salle des arts et loisirs.

Venez nombreux.
Beaucoup de lots à gagner !



La Loche

LA LOCHE de Mouroux et son équipe dynamique compte dans son école de pêche pour la saison 2023/2024, 11 élèves « Les Brochetons »

C'est une belle progression par rapport aux années précédentes.

Activité pour l'année 2024 : sous le soleil

Fête de la Nature :

Promenade sur notre belle rivière, Le Grand Morin, grâce à nos deux barques. Nous en profitons pour remercier la municipalité et les services techniques pour l'aide apportée durant l'année 2023.

Concours de pêche :

Nous organisons, comme tous les ans, deux concours avenue de la gare.

Le challenge Robert Gallais le dimanche 7 juillet à 9 heures ainsi que le challenge Lorient et Dominique Bachelot le dimanche 8 septembre 2024 à 9 heures

Venez nombreux à ces manifestations pour profiter de la nature !

Pour information : 60 kgs de truites seront déversés pour chaque concours et 60 kgs seront aussi mis à l'eau mensuellement de mars à juillet.



Music Créations

Le spectacle de l'association Music Créations a eu lieu les 18 et 19 novembre 2023.

La troupe des méconnus a été ravie de jouer son spectacle "Les uns et les autres" devant un public fidèle et nombreux.

Nous vous remercions pour votre soutien

Vous aimez chanter, jouer la comédie, venez nous rejoindre.



Contact Agnès GROS
(demander les coordonnées en mairie)



ESTEVES FERMETURE
La star du sur mesure !



01 70 35 14 45

ESTEVES FERMETURES

77320 LA FERTÉ GAUCHER

esteves.fermeture@gmail.com



Devis Gratuit!



Expert comptable
près de Coulommiers
Laurent BOUVIER

En sa qualité d'expert-comptable, Laurent BOUVIER et ses collaborateurs accompagnent les dirigeants dans toutes les étapes importantes de leur entreprise en Seine-et-Marne. Disponibles et réactifs, nous sommes l'interlocuteur privilégié de l'entrepreneur.

Nous intervenons sur tous les secteurs d'activités à travers les missions comptables, fiscales, sociales et juridiques.

Contactez-nous

 **01.64.04.28.66**

bouvier@cabinet-bouvier.com

26 rue Favier - 77515 POMMEUSE

www.cabinet-bouvier.com



ARTISAN
Lancezeux et fils

recherche de fuite avec
DRONE PROFESSIONNEL
pour les endroits difficiles
d'accès avec
photos haute définition



à votre service depuis plus de 20 ans
couverture / ravalement / démaillage



Site internet
www.lancezeux-fils.fr

DÉPLACEMENT ET DEVIS GRATUIT

219 rue Jean Monnet - 77120 MOURoux



01.64.03.52.28



06.60.25.03.28



artisan.lancezeuxetfils@gmail.com



Club du Temps Libre

Le Club du temps Libre a pour but de divertir les personnes à la retraite en leur proposant des repas dansants et diverses activités tout au long de l'année. Dans une ambiance conviviale, nous vous invitons à venir partager un jeudi par mois une journée de détente,

Tarifs repas mensuels : 31 € Adhérents
36 € Non Adhérents

Tarifs repas de Noël : 55 € Adhérents
60 € Non Adhérents

Renseignements :

Mme BROUXEL Brigitte au 06 37 20 20 14
M. POIREAU Gérard au 06 08 57 78 12

CALENDRIER 2024

DATE	MANIFESTATION	HORAIRE	NOTE
JEUDI 18 /01	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 08/02	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 14/03	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 04/04	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 16/05	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 13/06	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 12/09	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 17/10	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 24/10	Assemblée Générale	14 h 00	
JEUDI 07/11	Spectacle	14 h 00	
JEUDI 14/11	Repas dansant	12 h 00	
JEUDI 12/12	Repas Noël dansant	12 h 00	
COTISATION 2023/2024 : 22 €			
PRÉVISION SORTIES ANNÉE 2024			
SORTIE juin 2024 : visite de Provins, spectacle des aigles			

Karaté Club de Mouroux

Une rentrée explosive !

Depuis plus de 15 ans, le club de Karaté ne cesse d'évoluer et de proposer de nouvelles activités à ses adhérents. Self-Défense, armes d'Okinawa, Compétitions, Stages divers...

Cette saison, le club a ouvert une nouvelle section Baby Karaté pour les 4-6 ans, encadrée par Valérie Couhault. Avec Cédric Thorez, ils ont tous deux obtenu leur Diplôme d'Instructeur Fédéral en début d'année. Yannis Guitar et Laurent Gaillard ont quant à eux réussi leur examen de ceinture noire.

Le championnat départemental Kata du 5 novembre dernier a de nouveau vu briller nos adhérents avec pas moins de 6 podiums ! Kévin De Sousa et Cyril Guénet sont respectivement arrivés 2^{ème} et

Vié associative

Gob Volants



Gob Volants
Les vendredis ludiques !

Préparez-vous à plonger dans l'univers trépidant des Gob Volants !

Chaque **vendredi, à partir de 20h45**, nous sommes le point de rencontre incontournable pour les amateurs de jeux de la ville. **Chevronnés ou novices, tout le monde est le bienvenu!** Des classiques aux dernières pépites du monde ludique, notre sélection de jeux est aussi variée que notre énergie.

Ambiance garantie, rires compris.

Si vous souhaitez rejoindre cette aventure, sortez vos dés, vos cartes, et surtout, votre enthousiasme !

Les Gob Volants, l'endroit où chaque partie devient une expérience inoubliable.



Gob Volants - le vendredi des 20h45 - adhésion annuelle 20€
gobvolant@gmail.com ou rdv sur Discord en flashant ce QR code



3^{ème} du circuit sénior. Dans la catégorie vétérans, Cédric Thorez, Kévin De Sousa et Valérie Couhault ont atteint la 3^{ème} place et notre professeur Cyril Guénet a conservé sa 1^{ère} place. Jean-Luc Roussel et Mathieu Gros ont réalisé une belle participation. Le prochain objectif sera les championnats d'Ile de France en février. Nul doute que le club sera une nouvelle fois qualifié et représenté au niveau national.

Maitre Christian Clause, l'un des très rares 9^{ème} Dan de France, est venu dispenser un stage de Karaté en juin dernier. Cette saison un stage de cascade et un expert en Karaté d'Okinawa offriront de nouvelles expériences aux adhérents. Le bureau continuera d'animer la vie du club avec le stage spécial de Noël, séances photos et petits cadeaux.

Pour toute information : www.dojo-mouroux.com



VOTRE AGENCE AUTOMOBILE

VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

☎ 06 37 76 95 69

148 avenue du Maréchal Leclerc
77120 MOUROUX

Achat / Vente
Dépôt vente
Recherche personnalisée
Financement



@alt_cars_

NOS FORMATIONS
SONT ÉLIGIBLES AU CPF

FORMATION
BOITE AUTOMATIQUE

Nouveau forfait : inscription ANTS et pack web

Éligibles au chèque
Région
île de France

AUTO-ECOLE
34

AUTO-ECOLE
A.L.S.

Agrément E 02 077 16770
385 Avenue du Général de Gaulle
77120 MOUROUX
Port : 06 80 21 37 63
autoecole34@aol.com

Agrément 17 077 0012 0
30 rue Jehan de Brie
(Bâtiment des KINES)
77120 COULOMMIERS
Tél. 01 64 65 02 30
Port : 06 80 21 37 63
autoecole34@aol.com

MON
COMPTE
FORMATION

www.autoecole34.fr



O Aldeia

MAGASIN DE
PRODUITS PORTUGAIS

Du mardi au jeudi 10h à 19h
Vendredi et samedi de 10h à 20h
Dimanche 9h à 14h.

☎ 09 80 90 16 74

391 Av. du Général de Gaulle
77120 MOUROUX



Au Rythme
des Saisons

• Fleurs & Cadeaux •



369 bis, avenue
du Général de Gaulle
77120 MOUROUX
01 64 03 56 45

Rejoignez-nous sur Facebook



CAFÉ TABAC
DES SPORTS



94, place de la Mairie
77120 MOUROUX

☎ 01 64 03 07 75

Ouvert le dimanche

Vie associative

➤ Agenda 2024



FÉVRIER

Samedi 3 février

Salle des fêtes : carnaval - Les mille pattes

Samedi 3 février

Argenterie : les gestes qui sauvent

Dimanche 4 février

13h30 - Salle des fêtes : Loto organisé par le Tennis Club

MARS

Dimanche 3

13h30 - Salle des fêtes :

Loto organisé par le Club de Football

Samedi 9

Aux Parrichets : Carnaval organisé par le Comité des fêtes et des P'tits Loups des Courrois et Parrichets

Samedi 9

Salle des fêtes : Théâtre

Samedi 16

Salle des fêtes : Bal country organisé par le Comité des fêtes et des P'tits Loups des Courrois et Parrichets

Dimanche 31

Salle des fêtes : Chasse aux œufs

AVRIL

Dimanche 7

Centre-ville : Brocante

Samedi 13

Salle des fêtes : soirée dansante organisée par le Comité des fêtes et des P'tits Loups des Courrois et Parrichets

Samedi 20

Complexe sportif : concours obéissance organisé par l'Entente Cynophile

Ces manifestations seront annoncées quelques jours avant, sur notre site Facebook « Mouroux et ses hameaux », PanneauPocket (application à télécharger), site de la commune, et panneaux lumineux.

Infos municipales

➤ Commerces

Nous souhaitons la bienvenue :

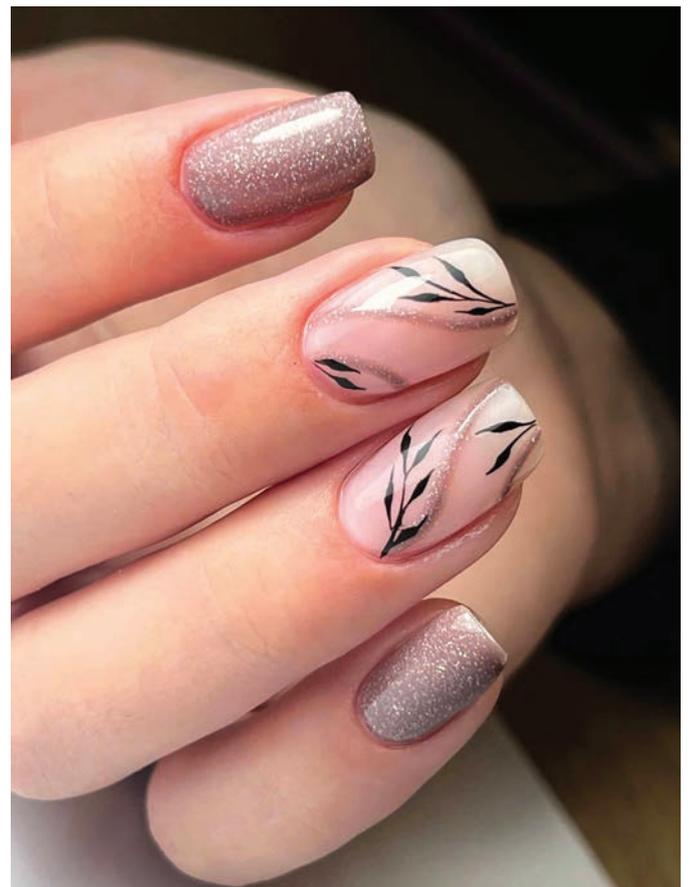
FAMILIA K - Restauration kebab

287 av. du Maréchal Leclerc



GLAM NAIL'S BY SANDRA

Onglerie à domicile - 06 60 05 28 12



Infos municipales

Élections

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024.

Les inscriptions sur les listes électorales

Inscription en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Inscription en mairie :

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- > une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom(s) et prénom(s).

> pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement établie par l'hébergeant accompagnée de sa pièce d'identité et d'un justificatif à son nom de moins de 3 mois.

Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **3 mai 2024 inclus**.

Si vous avez 18 ans avant les élections, et :

> Vous avez été recensé(e) à la mairie de Mouroux.

o Votre inscription sur les listes électorales est automatique. Vous pouvez le vérifier en appelant le service ÉLECTIONS au 01.64.03.89.45.



> Vous avez été recensé(e) dans une autre commune :

o Il faut vous inscrire sur la liste électorale de Mouroux.

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »



02

Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect**



03

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire



04

Fournissez les pièces justificatives demandées



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau) |
 [/ministere.interieur](https://facebook.com/ministere.interieur) |
 [@ministere_interieur](https://instagram.com/ministere_interieur) |
 www.interieur.gouv.fr

Journalée défense et citoyenneté



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie ou en ligne sur le site du service public en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

➤ État civil

NAISSANCES

24/03/2023 NUNES CORREIA Alyssa
23/04/2023 PENET Léna
27/04/2023 REMIENS Alix
06/05/2023 LARUE WEIGERT Cléa
09/05/2023 AIMONETTI-GORRÉ Lucile
30/05/2023 GUINDEIRA Mélyan
30/06/2023 BARAQUIN Cassie
03/08/2023 MILLET Robyn
24/09/2023 TRÂN May-Lee
11/10/2023 ADAKALUM REMBLIER Kelly
20/10/2023 LE CORRE Rafael



MARIAGES

11/05/2023	ALBEROLA Damien	RIOU Athena
13/05/2023	CARRIÇO TEIXEIRA Mylan	DUARTE Laëtitia
27/05/2023	VEDRENNE Cédric	GAVARD Angeline
27/05/2023	MIQUEL Stéphane	THEOBALD Céline
17/06/2023	NUNES PIRES José	PIRES Olga
17/06/2023	BOUZENA Mohamed	EL AZRAK Fatima
24/06/2023	AMAND Audrey	LAURENT Cindy
30/06/2023	ANGER Romain	LOUIS Nastasja
08/07/2023	AMYS Jeremy	MARGUILLIER Justine
08/07/2023	TALOTTI Michael	MEZIANI Sara
13/07/2023	LEMARCHAND Nicolas	AYALA Mylène
21/07/2023	VASQUES Anthony	ZERRA Laura
22/07/2023	DISSOUSSOU Serge	KYTHOUKA Prisca
29/07/2023	ANDRÉ Christophe	DOMINGUES Angélique
26/08/2023	GRANDCLEMENT Sylvain	PILOTE Johanna
02/09/2023	WU Chong	ZHENG Juliane
02/09/2023	TANJON Pierre	FOLLEY Marine
09/09/2023	ROSSELOT Teddy	FAVINO Corinne
04/11/2023	TROIN Alex	REBELO Estelle
25/11/2023	BACHELOT Philippe	GOMEZ Sophie

DÉCÈS

27/04/2023 BOURDON Paulette
01/05/2023 THIEBAULD Paulette
06/05/2023 ALBERTONI François
12/05/2023 MORIN Jeannine
27/05/2023 FRANCRU Jeannine
09/07/2023 MARCHOIS Gilbert
16/07/2023 ISPAN Lydia
14/08/2023 COMET Louise
15/08/2023 DELARUE Mugnette
11/09/2023 AMORIM DE SOUSA EXPOSTO Carlos
16/09/2023 GONCALVES André
23/09/2023 FRANCRU Joël

24/09/2023 PICOT Didier
20/09/2023 ANTUNES DOS SANTOS Joaquim
21/09/2023 PANNETIER Lydia
05/10/2023 LOEUNG Han
11/10/2023 DESMAZIERES Stéphane
28/10/2023 LE SAGER Paulette
29/10/2023 NAUDIN Frédéric
30/10/2023 HAOUR Roland
09/11/2023 SCHELSTRAETE Paule
04/12/2023 CATTÉ Bernard
21/12/2023 BUBNIC Nicolas
01/01/2024 HENRIQUES Antonio
02/01/2024 BERTHELOT Yvonne
17/01/2024 THOMAS Danielle

Vie municipale

➤ Idées pratiques

GATEAU DE PAIN RASSI



5 cl
de rum



1 gousse
de vanille



100 g
de sucré selon goût



1 saladier
de pain rassis



1 l
de lait entier



3
oeufs



Comment faire

Faire bouillir le lait avec le sucre et le bâton de vanille. Enlever le bâton et verser le lait sur le pain. Laisser ramollir. Ajouter les oeufs et le rhum. Ajouter si l'on veut des pommes, ou des raisins secs (trempés 10 mn dans le rhum), ou des poires, ou des pépites de chocolats,... Verser dans le moule beurré. Au four chaud (200°) pendant 45 mn.

1/Préchauffez le four à 210° (th.7). Coupez le pain rassi en petits morceaux. Placez ensuite les morceaux dans un plat avec rebords. Réservez.

2/ Dans une casserole, faites bouillir le lait avec le sucre et l'extrait de vanille. Versez le lait chaud sur le pain pour le faire ramollir. Ajoutez ensuite les œufs préalablement fouettés et le rhum. Mélangez le tout.

3/Dans un moule beurré, versez la pâte à gâteau de pain rassi. Enfourez et laissez cuire 45 minutes à 180° (th.6). À la sortie du four, laissez reposer 15 mn avant de démouler et de servir le gâteau de pain rassi, saupoudré de sucre.



EAU DE SASSY

Boisson détox

Ingrédients :

- > 2 L d'eau fraîche
- > 1 cuillère à café de gingembre frais râpé
- > 1 concombre de taille moyenne, pelé finement
- > 12 feuilles de menthe fraîches
- > 1 citron de taille moyenne, pelé finement

Instructions

- 1/ Lavez l'agrumes avant de le découper en tranches
- 2/ Versez dans un pichet les 2L d'eau
- 3/ Ajoutez les ingrédients (citron, concombres coupés en tranches), gingembre et menthe
- 4/ Laissez infuser les saveurs toute la nuit
- 5/ Buvez le lendemain

➤ Mot de l'opposition

L'équipe des conseillers municipaux d'opposition "Mouroux un avenir ensemble" vous présente à l'occasion de cette nouvelle année ses meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite personnelle.

Malgré notre opposition, les choix d'investissement de l'équipe en place continuent de nous désoler : création de passerelles démesurées, d'une piste cyclable inadaptée allant de la pharmacie à la gare et extension monstrueuse de la mairie qui va défigurer notre place de la mairie. Des projets inutiles et dispendieux !

Et nous savons que, même si on nous dit que ces projets seront partiellement subventionnés, il restera un coût élevé de plusieurs millions à notre charge (somme qui aurait pu servir à des réalisations plus proches de nos vrais besoins). Mais c'est vrai, qu'ils vont faire des économies avec la fermeture scandaleuse de l'école des Parrichets et c'est évident que des écoles, on n'en a pas besoin !

Nous restons à votre écoute sur notre page Facebook "Mouroux un avenir ensemble" où nous vous informons des décisions importantes prises pour la commune en publiant régulièrement les ordres du jour et les procès verbaux des conseils municipaux.

L'issue des énergies fossiles vers des énergies renouvelables est en plein essor ! Actuellement les aides sont importantes pour le remplacement des chaudières fioul ou gaz au profit des pompes à chaleur Air Eau. Elles sont calculées en fonction de votre imposition sur le revenu et peuvent atteindre 80% du prix de l'installation. Notre entreprise vous accompagnera du projet jusqu'à la réalisation de votre installation mais également pour l'entretien et pour vous assister dans vos dossiers d'aides de MaPrimeRénov' et Effy.

Vous cherchez une solution économique et écologique pour remplacer votre chauffage actuel sans modification de votre intérieur ? Nous sommes à Mouroux depuis bientôt 16 ans et nous commercialisons l'une des marques la plus renommée qu'est Mitsubishi Electric. Nos garanties sur nos produits sont de 5 ans en intégralité sous condition de notre contrat d'entretien.

L'équipe EXPAIR CLIM

42 rue du Bois Pouty

77120 MOUROUX

01 64 04 05 11

expairclim@orange.fr

Chauffage – Eau chaude sanitaire - Climatisation





COURS D'ANGLAIS



Apprenez l'anglais à tout âge
grâce à nos méthodes basées sur l'oral

- ▶ Coaching individuel ou cours collectifs de 7 à 77 ans
- ▶ Formation en entreprise
- ▶ Stages linguistiques avec hébergements
- ▶ Soutien brevet et Bac
- ▶ Formation à distance
- ▶ Formation avec prise en charge CPF



06 16 54 13 00

COULOMMIERS • LAGNY



www.jacknjill.fr
hello@jacknjill.fr



Jack n' Jill

English, the key to your future!